



SECTIONS DU GARD



Direction générale des finances publiques : où en est réellement la fusion « impôts/trésor » un an après ?

Un an après la création de la Direction générale des finances publiques (DGFIP), au travers de ces réunions de propagande, Bercy va publier son bilan, forcément positif. Il est donc instructif de revenir sur les véritables conditions dans lesquelles cette Direction, qui regroupe les anciennes « Direction générale des impôts » (DGI) et « Direction générale de la comptabilité publique » (DGCP), se met en place.

La DGFIP est née au mieux d'une confusion, au pire d'une volonté délibérée de tailler à la hache dans les services de l'Etat. En effet, dès le 2 mai 2007, Nicolas Sarkozy, alors candidat, déclarait que la DGI et la DGCP faisaient le même travail, que personne n'y comprenait rien dans la répartition des compétences des administrations et qu'il fallait les fusionner pour dégager des économies.

Dans les faits, **une telle fusion est en réalité beaucoup plus complexe que ce que l'idée reçue le suggère.** Car si l'ex-DGCP gère le recouvrement de certains impôts (dont l'impôt sur le revenu, mais aussi les impôts locaux), ses missions sont essentiellement tournées vers la gestion publique (gestion et contrôle de la dépense publique, relations avec les collectivités locales...). En clair, **le choix a été fait de fusionner les recettes et les dépenses de l'Etat ce qui, objectivement, est beaucoup plus large que ce qui a été présenté aux contribuables, à savoir la seule fusion des missions fiscales.**

Du reste, la création de « guichets fiscaux uniques » (GFU) n'entraîne pas pour autant la création d'un véritable service fiscal unique au sens où il est communément admis : **l'intégralité des missions fiscales n'étaient pas assurées dans les centres des impôts, elles ne le seront toujours pas assurées dans les GFU.** En effet, pour pouvoir procéder aux suppressions d'emplois, certaines missions fiscales sont regroupées au niveau départemental. De tels regroupements constituent un **éloignement de certaines missions fiscales pour le contribuable** qui, lorsqu'il aura certains problèmes liés par exemple au paiement de l'impôt, aux droits de succession ou à une autre question complexe, sera obligé de s'adresser à un pôle départemental.

Du côté de la gestion publique, qu'il s'agisse des collectivités locales ou de la dépense publique, la question demeure également posée d'une véritable ambition dans un contexte où les enjeux sont nombreux puisque les règles évoluent (certification des comptes, débat sur l'évolution des bases des impôts locaux, évolution du contrôle de la dépense publique) et où le nombre de trésoreries de proximité se réduit : de 4.000 trésoreries en 1998 à un peu plus de 3.000 fin 2008 et 2.000 prévues au terme de la fusion.

Concrètement, cette fusion se fait à marche forcée. L'objectif est clair : il est purement politique puisqu'il s'agit, pour le gouvernement et le Président de la République, d'être en mesure d'annoncer, pour les prochaines échéances électorales présidentielles, que la fusion est achevée et, de plus, que la DGFIP a été « exemplaire » en matière de suppressions d'emplois déjà massives depuis quelques années (10 % des effectifs supprimés ces 6 dernières années). **L'objectif de 2012 n'est tout simplement pas réaliste.** Pour l'atteindre, il n'y a qu'une solution : se précipiter en sacrifiant la qualité du travail (la justice fiscale) et les conditions de travail de plus de 120.000 agents.

Les 29 janvier et 19 mars, les agents des impôts et du trésor étaient massivement en grève avec respectivement 60 et 50 % de grévistes. Les thèmes revendicatifs interprofessionnels (emploi, conditions de travail, pouvoir d'achat) ont une résonance particulière à la DGFIP. La fusion, tête de pont de la « révision générale des politiques publiques » (RGPP, dont le but est d'aligner les missions publiques et la gestion des agents publics sur le droit commun) n'y est pas étrangère !

Pour les agents des Impôts et du Trésor, le Directeur général doit donc :

- ✓ Renoncer aux suppressions d'emplois qui dégradent aussi les conditions de travail,
- ✓ Ouvrir des négociations immédiates sur la revalorisation des rémunérations,
- ✓ Suspendre la mise en place des SIP, des DLU et la fermeture de trésoreries pour réouvrir les discussions nationales sur les missions et l'organisation de tous les services de la DGFIP.

Or, Messieurs Parini et Woerth ont délibérément fait le choix d'ignorer ces revendications relayées par l'expression directe pour les agents que sont les journées de grève.

Ils choisissent de « communiquer » sur la fusion par expression coûteuse, par voie de « grande messe » et de plaquette distribuée à chaque agent.

Ils choisissent de maintenir leurs restructurations contestées, et leur politique de gestion des agents de la DGFIP.

Lors de l'entrevue qu'ils ont accordée aux organisations syndicales de la DGFIP le 27 mars dernier, ils persistent et signent :

Sur l'emploi : MM. Woerth et Parini confirment le nombre important de suppressions d'emplois pour 2009 et les années suivantes. Ils envisagent, pour combler une partie des 1000 postes actuellement vacants, de recruter seulement environ 200 cadres C pour septembre.

Sur la revalorisation des rémunérations : MM. Woerth et Parini refusent toujours d'ouvrir des négociations sur la revalorisation du traitement principal et des régimes indemnitaires. Ils se contentent de « leur harmonisation ». C'est donc sans aucune contrepartie que les agents doivent en faire toujours plus, sous une pression avérée, des procédures de plus en plus lourdes, et une mise en concurrence entre agents qui va en s'accroissant et ceci en vue d'hypothétiques récompenses suite à leur mérite. Depuis des années, les agents subissent, l'empilement des réformes, des pertes de pouvoir d'achat importantes et demandent des augmentations de salaires. Le « *plan d'accompagnement social* » du Ministère ne répond en rien à leurs revendications. Les 29,17€ alloués par mois à tous les agents relèvent du mépris.

Ce que nous attendons maintenant, ce n'est ni une grande messe ni une plaquette promotionnelle : Ce que nous voulons, c'est :

- ✓ **L'arrêt immédiat de la politique aveugle et dogmatique de suppressions d'emplois qui aggravent les conditions de travail.**
- ✓ **L'ouverture immédiate de réelles négociations salariales pour augmenter significativement la valeur du point et réévaluer l'ensemble de la grille indiciaire.**
 - ✓ **L'arrêt immédiat des fermetures de services de proximité qui entraînent de lourdes conséquences pour la population et les salariés.**
- ✓ **L'attribution des moyens nécessaires au fonctionnement et au financement des missions de service public en lieu et place de l'actuelle politique d'austérité imposée aux services de l'Etat.**
- ✓ **Le retrait du projet de loi dit de la mobilité et des parcours professionnels dont l'objectif principal consiste à permettre le licenciement des fonctionnaires.**